

Flash Infos

N°4

Landorthe - Décembre 2016

Édito



Le conseil municipal est heureux de vous présenter un bilan très synthétique de son activité au cours de l'année écoulée. Un travail de tous les jours et une implication de tous les conseillers lui a permis de mener à bien les projets 2016.

Je me joins à mon conseil pour vous présenter nos vœux pour l'an prochain et vous donne rendez-vous le dimanche 15 janvier (voir l'information au verso).

Jeannine Brunet

Investissement et travaux (budget 2016)

- curage des fossés (Cap de Lebras)
- nettoyage de la côte de Catalanou, Chemin de Castelnauouet
- goudronnage de la Côte du Palais, les Bordages du Haut, la Côte de Fraï, la Côte du Landillon, la Côte de Sébastian le Chemin de Gascogne, le Chemin des Robiniers, le Chemin de la Bachade
- entretien des lavoirs
- construction d'un nouveau bâtiment à l'école
- peintures (école et salle polyvalente)
- pose de volets roulants (mairie)
- réparation du matériel roulant
- changement de buses et arroseurs sur le stade
- travaux divers



Journée du patrimoine

A l'occasion des journées nationales du patrimoine, la municipalité a permis aux Landorthais curieux de connaître leur patrimoine de partir à sa découverte. Un itinéraire convivial et instructif a ainsi conduit plus d'une trentaine de personnes près des 5 lavoirs répertoriés sur la commune, l'église, la chapelle et la ferme Baron (XVII^{ème} siècle), la plus vieille maison du village. Ce sympathique périple s'est achevé à la salle polyvalente par un apéritif suivi d'un repas type auberge espagnole, fort apprécié des visiteurs.

Commémoration du 11 Novembre

Le village n'a pas oublié de commémorer l'armistice de 1918. Les enfants de l'école, les enseignantes, la population présente entouraient Mme le Maire et son conseil municipal pour cette manifestation bien particulière empreinte de simplicité et sous le signe du recueillement. Après le dépôt d'une gerbe devant le monument aux morts, tout le monde s'est rendu sur la place des « 13 de Landorthe » pour un moment de souvenir où Jeannine Brunet ne manqua pas de rappeler qu'il appartenait à chacun de transmettre les leçons du passé pour construire la paix de demain.



École

La rentrée s'est bien déroulée avec des conditions de travail encore améliorées. Pendant l'été un nouveau bâtiment a vu le jour et permet ainsi à toutes les classes d'être plus à l'aise. Ce sont les GS et CP (17 élèves) sous la conduite de Magali Fontan qui héritent du nouveau local. Céline Riera (maternelle), Elsa Guingan (CE1 /CE2) et Claire Calvès la directrice (CM1/CM2) complètent l'équipe pédagogique.

Site internet

Depuis quelques mois, le site de la commune est opérationnel, à l'adresse mairie-landorthe.fr

Chacun peut y trouver des informations administratives, pratiques, les menus de la cantine scolaire par exemple, les animations locales ainsi qu'un aperçu des principales manifestations en Comminges. Les associations sont invitées à utiliser cet outil de communication pour faire part de leurs activités.

Quelques dates à retenir dans les associations (1^{er} semestre)

Club de l'Amitié : galette des rois le 11 janvier, journée détente à Pointis-Inard le 4 mai

ALCA : voyage dans les pays baltes du 2 au 9 juin

Comité des fêtes : loto le 1^{er} avril, repas et bal de la St-Jean le 24 juin

Desta Enfance Ethiopie : méchoui le 1^{er} juillet

Pétanqueurs Landorthis : championnat de secteur les 25 et 26 février, challenges Fourment et Fraga le 6 août.

Repas des associations : Le traditionnel repas des associations au profit d'une œuvre caritative ou d'utilité publique, est fixé au samedi 17 juin 2017 (12h) à la salle polyvalente. Nous vous invitons à venir nombreux, participer à cette manifestation, que vous soyez ou pas adhérent à l'une de ces associations.



Divers

Circulation : En raison du flux de la circulation et de la vitesse excessive sur le Chemin de Béquine, le conseil municipal a décidé de prendre un arrêté limitant la vitesse à 50 km/h.

Personnel : Les agents communaux sont au nombre de 9 et se répartissent de la manière suivante :

- entretien : 2 titulaires à temps complet + 2 contrats aidés à mi-temps dont 20% du salaire à la charge de la commune.

- école : 3 titulaires et un contrat aidé (28h)

- administratif (secrétariat) : 1 titulaire

Vie citoyenne : Il est toujours utile, même indispensable de rappeler certains principes. Vivre en bon voisin, c'est l'affaire de chacun. Il convient notamment de ne pas laisser aboyer les chiens, en continu, en particulier la nuit. Ils sont susceptibles de porter atteinte à la tranquillité publique. La propreté du village est aussi à respecter en n'abandonnant pas des déchets sur la voie publique, notamment dans les fossés.

Cérémonie des vœux : Les Landorthis sont invités à la cérémonie des vœux du conseil municipal, le dimanche 15 janvier (16h), à la salle polyvalente. Merci de bien vouloir retourner le bulletin d'inscription prévu à cet effet, joint à ce flash'infos.

Repas des aînés : La municipalité accueillera comme chaque année, les aînés à la salle polyvalente, le samedi 7 janvier (12h) pour le traditionnel repas prévu à leur intention.

Secrétariat mairie

Pendant la période des fêtes le secrétariat de la mairie sera fermé du 24 décembre au 2 janvier.

En cas d'urgence, contacter :

Mme Jeannine Brunet (06 30 07 39 81)

ou

Mme Lucienne Cortinas (06 85 32 91 21).

